

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 26      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 4 mai 2018 s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, JACQUET Josette, HOSPITAL Michel, CILLIERES Charles, MANIER Bernard

Pouvoirs : de SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie à M. Le Maire BENQUET Daniel, JACQUET Josette à LABARDIN Philippe, de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de HOSPITAL Michel à DALLA – SANTA Jean-Christophe, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, de MANIER Bernard à MAHIEU Anne

-----  
**D.09**

**Attribution de subvention à l'association ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES pour l'année 2018**

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer à l'association Arts et Traditions Populaires présentant une subvention de 1000 euros au titre de l'année 2018 et de signer une convention cadre avec elle à ce titre.

- Associations culturelles

Nom de l'Association Bénéficiaire	Subvention de fonctionnement
ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES	1 000 €

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'approuver les projets de convention avec l'association ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES ci-jointe annexée qui détermine les modalités du partenariat entre celle-ci et la commune de Marmande.
- Décide** d'attribuer la subvention 2018 suivant le détail ci-dessus.
- Dit** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.
- Précise** que le versement de la subvention ne pourra être effectué qu'après production du bilan financier et des comptes de l'exercice écoulé de l'association.
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association et toutes les pièces relatives au dossier.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 15 mai 2018

Le Maire de Marmande

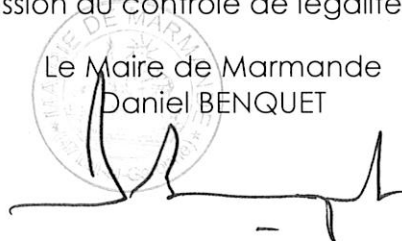
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 17.05.2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.05.2018..

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.